

Demander votre devis gratuit

FORMATION SSIAP 3

PREV-SSIAP3-2023

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES :

Diriger le service de sécurité en appliquant la réglementation des établissements recevant du public (ERP) et des immeubles de grandes hauteurs (IGH).
Intervenir dans la gestion des risques quotidiens et lors de travaux.
Vérifier la validité et amender un projet de construction, d'aménagement ou de réaménagement vis-à-vis de la réglementation incendie. Assurer la correspondance avec les commissions de sécurité.

DUREE : 216 Heures (hors temps examen)

PRÉREQUIS

Diplôme de niveau 4 minimum, qui peut être obtenu par la validation des acquis de l'expérience.

Ou

Diplôme SSIAP2, ERP2 ou IGH2 et justification de trois ans d'expérience de la fonction.
Qualification de secourisme (SST, PSC1, PSE1) à jour de recyclage ou de moins de 2 ans.

MÉTHODES ET MOYENS

Méthodes pédagogiques
Exposés, exercices d'application, échanges et visites commentées.
Appui sur un livret SSIAP 3

Moyens techniques
PC ou tablette + vidéoprojecteur, ressources multimédia, paperboard. Système de sécurité incendie de catégorie A, extincteurs, Robinet d'Incendie Armé, générateurs de fumée, moyens de communication radio.

Moyens humains
Formateur titulaire d'une qualification SSIAP 3.

PERSONNES CONCERNEES :

Futurs Chefs de service de sécurité incendie.

ITINÉRAIRE PÉDAGOGIQUE

Le feu et ses conséquences
La sécurité incendie et les bâtiments
La réglementation incendie dans les ERP et IGH
La gestion des risques
Le conseil au chef d'établissement
Le rôle de correspondant des commissions de sécurité
Le management de l'équipe de sécurité
Le budget du service sécurité incendie
Épreuves d'examen.

ORGANISATION

Minimum 4 personnes par groupe.
Maximum 12 personnes par groupe.
Stage en INTRA ou INTER.
Il est nécessaire de nous de mettre à disposition une salle de formation adapté pouvant accueillir 12 personnes minimum.
Notre centre ainsi que nos salles sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

ATTRIBUTION FINALE :

Attestation de fin de formation
Diplôme SSIAP 3
Remise d'un livret à chaque participant
En cas d'échec d'un module (QCM, oral ou étude de cas) vous avez 1 an pour repasser l'épreuve dans le département de votre choix.

Taux d'obtention :

Sur l'année 2023
7 candidats à l'examen
7 candidats a réussi l'examen
0 candidats en échec

100.00%

ÉVALUATION

Présence à l'ensemble des séquences pédagogiques programmées. Épreuves écrites et orales sous forme d'étude de cas face à un jury.
Cette formation fait l'objet d'une évaluation par les stagiaires de l'atteinte des objectifs et de la qualité de la formation..